

L'an deux mille vingt, le lundi 23 novembre, à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Monsieur Pascal DALIGAULT, 1^{er} Maire-Adjoint. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 17 novembre 2020. Les pièces relatives au contrat de délégation de l'assainissement ont été adressées aux conseillers municipaux le vendredi 6 novembre 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 17 novembre 2020.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Pascal DALIGAULT, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Angélique MOUROCQ et Hervé PONDEMER

Ont donné pouvoir :

- | | |
|--|---|
| - Godwill BABALAO à Hervé PONDEMER | - Patrick FENOUIL à Xavier ANCKAERT |
| - Pascal BILLARD à Nathalie BOUILLARD | - Nadine LECHATTELLIER à Jean ELISABETH |
| - Valérie CATHERINE à Jean-Daniel GOUDIER | - Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER |
| - Nathalie COLLIBEAUX à Nathalie BOUILLARD | - Anne ROELANDT à Angélique MOUROCQ |
| - Sylvain DELANGE à Laëtitia BOISSÉE | - Sandrine SIMÉON à Laëtitia BOISSÉE |
| - Valérie DESQUESNE à Pascal DALIGAULT | |

Absent excusé : Flavien DELÈTRE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20201123-20_02792-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

Nombre de conseillers : - en exercice : 29 - présents : 17 - votants : 28	Date de la convocation et d'affichage : 17 novembre 2020 Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération	N° 3 / 7-1-2
Secrétaire de séance M. ANCKAERT	Le compte-rendu du conseil municipal du 26 octobre 2020 a été adopté → à l'unanimité	

Budget production d'électricité – Décision modificative n°1

Suite à une erreur de saisie, les crédits nécessaires à la passation des écritures d'amortissements n'ont pas été porté au budget primitif, il est donc nécessaire de les prévoir comme indiqué ci-dessous :

Section d'investissement				
Fonction	Article	Opération	Intitulé	Montant
Dépenses				
	2188		autres immobilisations corporelles	6 627,00 €
Total				6 627,00 €
Recettes				
<i>chapitre 040 opérations d'ordre de transfert entre sections</i>				
	28138		amortissement autres constructions	6 627,00 €
Total				6 627,00 €

Section de fonctionnement				
Dépenses				
	61558		entretien et réparations sur autres biens mobiliers	-6 627,00 €
<i>chapitre 040 opérations d'ordre de transfert entre sections</i>				
	6811		dotation aux amortissements	6 627,00 €
Total				0,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **AUTORISE** la modification des écritures budgétaire ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 23 novembre 2020

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

